

L'EQUIPE DU PCPE

1 directrice
1 chef de service
1 coordinatrice

ZONE INTERVENTION

Lyon hors 5e et 9e arrondissements
Lyon Nord
Lyon Est



ACCES

Bus

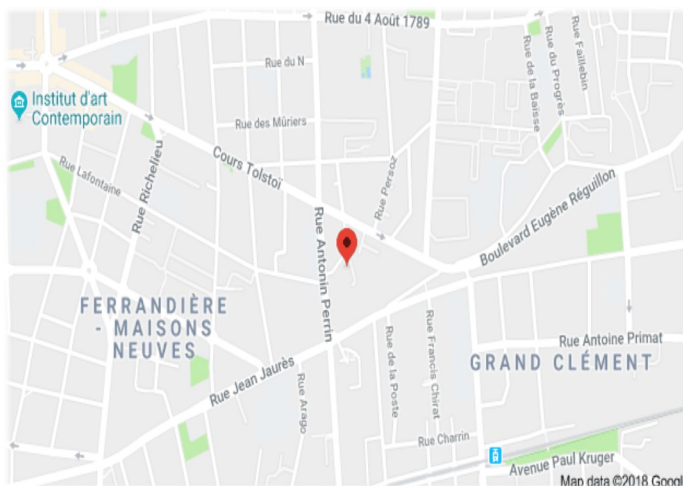
C3 - arrêt Blanqui / Centre Mémoires et Société
C11 - arrêt Arago
C26 - arrêt Grand Clément

Tramway

T3 - arrêt Reconnaissance Balzac (7mn)

Métro

MA - arrêt gratte-ciel ou Flachet marcher 20 mi-



CONTACT

SESSAD Emile Zola/PCPE

2 petite rue de la Rize
69100 VILLEURBANNE

' **secrétariat** : 04 78 85 13 66
secretariat.zola@afg-autisme.com

Lundi à vendredi 9h-12h/13h-17h

' **coordinatrice** : 07 63 90 77 54
celine.cubizolle@afg-autisme.com



AFG

Autisme

PCPE Emile Zola

**Pôle de Compétences et
de Prestations Externalisées**

0-20 ans

TSA - Troubles du Spectre de l'Autisme



**2 petite rue de la Rize
69100 Villeurbanne**



AFG
Autisme

Siège Social
11 rue de la Vistule
75013 PARIS

<http://afg-web.fr/>

QU'EST-CE QU'UN PCPE ?

Les Pôles de Compétences et de Prestations Externalisées sont des dispositifs qui émanent du rapport « zéro sans solution » établi par Denis PIVETEAU en 2014.

Les PCPE s'inscrivent dans la démarche RAPT (Réponse Accompagnée Pour Tous), issue des recommandations du rapport Piveteau et qui reforme la politique du handicap: passage d'une politique de l'offre (création de places) à une politique de la demande (réponse accompagnée) en favorisant un accompagnement modulable à visée inclusive.

Définis par l'instruction n° DGCS/SD3B/2016/119 du 12 avril 2016 qui en a fixé un cahier des charges type, les PCPE ont pour objectif de prévenir les ruptures de parcours et d'apporter une réponse aux situations les plus complexes.

Les PCPE viennent en appui de l'offre médico-sociale afin de proposer et coordonner des solutions d'accompagnement transitoires ou pérennes en lien avec les ressources du territoire : professionnels en libéral, ESMS, sanitaire...

Les PCPE ont une enveloppe budgétaire qui permet de couvrir une partie des frais engagés par les personnes et leur famille pour des prises en charge en libéral.

PCPE EMILE ZOLA

Le PCPE Emile Zola s'adresse aux :

- Enfants et jeunes adultes - 0/20 ans - avec diagnostic TSA
- Familles et aidants

Le PCPE Emile Zola s'inscrit dans la stratégie nationale pour l'autisme au sein des TND 2018-2022 qui réaffirme la nécessité d'une société plus inclusive notamment par l'accès aux soins, à une scolarisation, un habitat, un emploi et une vie dans la cité.

PARTENARIAT/RESEAU DU TERRITOIRE

REPONSES ADAPTEES

SOUTIEN/GUIDANCE PARENTALE

SOUTIEN PARCOURS SCOLAIRE/FORMATION



PROJET PERSONNALISE (PP)

SOUTIEN A L'ORIENTATION

INFORMATIONS/SENSIBILISATION AUX TSA

COORDINATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PP

ADMISSION AU PCPE EMILE ZOLA

Sollicitation directe par les familles, les établissements scolaires et tous les services de droit commun présents sur le territoire (ASE, PMI, professionnels en libéral....)

Sans notification ou avec notification ESMS (SESSAD, IME...) en cours

Procédure d'admission

- 1/Premier contact par téléphone ou par mail
- 2/Un RDV de pré-admission avec la coordinatrice et un cadre de direction (chef de service ou directrice)
- 3/Une commission d'admission se réunit pour prononcer soit une admission soit une mise en attente

MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT

Un accompagnement **contractualisé avec une durée de 2 ans maximum** qui comprend :

- **Un recueil** des besoins et des attentes de la personne /de la famille
- **La coordination** des évaluations des partenaires (établissements scolaires, paramédicaux en libéral, CMP...)
- **la co-construction** du projet personnalisé avec la personne, sa famille et les partenaires
- **La coordination** de la mise en œuvre du projet personnalisé entre les différents partenaires
- **Un soutien/guidance** des compétences parentales
- **une aide** à la recherche de prises en charges en libéral et aux démarches administratives (dossier MDMPH, informations sur les structures médico-sociales...)
- **Des informations/interventions** sur les particularités des TSA auprès des partenaires